



BULLETIN  
SPÉCIAL  
CONGRÈS

Congrès de Femmes solidaires  
- Paris 25, 26, 27 janvier 2013

POUR UN

*féminisme*

POPULAIRE ET  
UNIVERSEL



**Populaire** : *adj.* qui s'adresse au plus grand nombre. Issu du peuple.

**Universel** : *adj.* Qui s'étend sur toute la surface de la Terre, mondial, planétaire. Qui embrasse la totalité des êtres et des choses.

## **Cher-es ami-es**

Notre congrès se tiendra les 25, 26 et 27 janvier prochains. Durant ces journées que notre collectif national organise depuis plus d'un an nous donneront à voir la dynamique et la force de notre mouvement Femmes solidaires. Sa dynamique s'exprime dans son ambition de faire reculer le sexisme vecteur d'immobilisme pour les droits des femmes, donc de recul. Sa force est celle de ses 190 comités locaux de France métropolitaine et ultramarine, celle de ces milliers de femmes engagées pour changer leur vie et le monde.

Ces trois jours s'articuleront autour de deux notions réfléchies, choisies par le collectif national sortant : un féminisme populaire et universel. Ce mot populaire, bien qu'ayant été galvaudé trop souvent, répond exactement à l'ambition que nous avons pour notre projet de société féministe ; nous souhaitons qu'il s'adresse au plus grand nombre de femmes et d'hommes. L'universalité des droits des femmes est quant à elle une valeur intangible pour le mouvement Femmes solidaires. Ce qui est le meilleur pour les femmes de notre pays doit être à la portée de toutes les femmes du monde et inversement.

Nous avons fait le choix de nous retrouver le plus souvent possible durant ce congrès en séance plénière afin que les femmes de toutes les régions de France et du monde puissent être ensemble, dialoguer et profiter de l'expérience de chacune. Nous lancerons également notre réseau féministe laïque international par la signature de sa charte par des femmes de la planète invitées pour l'occasion.

Nous avons l'ambition, de marquer une étape dans la construction d'une nouvelle société libérée d'un ordre ancien où la domina-

tion masculine est une violence pour les femmes mais aussi pour les hommes. Durant ce congrès nous ne serons pas seulement dans des propositions de revendications pour faire avancer les droits des femmes, nous nous projeterons dans une nouvelle forme de société féministe, reposant sur l'égalité des droits bien sûr, le droit des femmes à disposer de leur corps et de leur vie, et la fin de toutes les discriminations à leur encontre et donc des violences qu'elles subissent.

A l'issue des débats, une nouvelle équipe de direction sera élue pour mettre en place nos orientations et notre stratégie. Je tiens à remercier chacune des membres du collectif national sortant qui a travaillé ensemble, dans la pluralité et le respect des opinions, depuis le dernier congrès, à emmener notre mouvement dans cette aventure contemporaine féministe que nous avons définie alors ; remercier également toutes les militantes qui, sur le terrain, sont chaque jour aux côtés des femmes qui résistent.

Cher-es ami-es, la situation de crise que vit notre planète, notre pays est grave. Je connais votre détermination à relever la tête, à mobiliser toutes les énergies pour faire entendre la voix de toutes et surtout de celles qui n'osent pas toujours prendre la parole : N'hésitez pas à aller vers toutes les femmes que vous connaissez pour leur proposer de nous rejoindre les 25, 26 et 27 janvier à Paris lors de notre congrès, afin d'écrire ensemble une nouvelle page du projet féministe.

**Sabine Salmon.**



*Ami·es féministes  
et universelles,  
S/S Salmon*

## Vendredi 25 janvier 2013

- 13h00** Accueil des participantes
- 13h45** Rapport introductif de sabine
- 14h15** **Plénière : Droit des femmes à disposer de leur corps**  
*4 tables rondes, intervenantes à venir :*  
IVG-Contraception  
Choix de sa sexualité  
Non à la marchandisation du corps (prostitution, aidants sexuels, GPA)  
pratique sportive pour toutes : un enjeu féministe.
- 19h 30** Réception des voeux et soirée d'inauguration du

## Samedi 26 janvier 2013

- 9h00** Accueil des participantes
- 9h30** Présentation des ateliers et organisation
- 10h00** *4 Ateliers :*  
Etre féministe dans un monde en crise  
Education non sexiste et non violente  
Discriminations et violences  
Travailler en réseau
- 12h15** Repas
- 13h30** **Plénière : Etre Femmes solidaires**
- 15h00** **Plénière : Présentation de 3 projets de solidarités internationales de Femmes solidaires :**  
Inde, Ethiopie, Japon

**16h 30**      **Plénière : mise en place du réseau international  
féministe et laïque**  
Présentation de la charte par les premières signataires

**18h30**      Apéritif et repas festif

## **Dimanche 27 janvier 2013**

**9h00**      Accueil des participantes

**9h30**      Présentations des axes politiques retenues dans les  
ateliers et les plénières

**10h30**      **Plénière : Clara-magazine notre journal féministe**

**11h30**      Présentation des comptes par la trésorière nationale

**12h00**      Election du collectif national, de la trésorière et  
de la présidente.

**12h30**      Fin des travaux





## **Vendredi 25 janvier 2013 à 14h15**

### **Plénière : Droit des femmes à disposer de leur corps**

*Le féminisme est un projet de société qui a pour ambition de mettre les femmes au centre des choix de leur vie. Dans ce contexte, le droit à disposer de son corps est une des pierres angulaires de ce projet.*

*A travers le monde, dans tous les pays, le droit des femmes à disposer de leur corps est remis en cause. De la confiscation de la maîtrise des naissances au viol comme arme de guerre, de l'excision à la criminalisation de l'homosexualité, les femmes doivent sans arrêt se battre pour accéder, obtenir ou maintenir ce droit. Son respect n'est jamais naturel, il ne va pas de soi.*

*Dans cet après-midi de rencontres et de débats, à travers plusieurs tables rondes, nous souhaitons montrer la cohérence à se mobiliser pour ce droit à travers quatre combats convergents : **le droit à l'IVG et à la contraception, le droit au choix de sa sexualité, la remise en cause de la marchandisation du corps et la libre pratique du sport pour toutes les femmes comme enjeu féministe.***

*Lors de ces quatre tables rondes, des grands témoins croiseront leurs expériences, leurs savoirs avec des militantes de Femmes solidaires pour finalement débattre avec la salle. Sur ces quatre droits fondamentaux, celui de l'accès à l'IVG et à la contraception, celui du droit à vivre pleinement sa sexualité, dont l'homosexualité, celui du refus de considérer nos corps comme des objets que l'on pourrait acheter ou encore celui à l'épanouissement par le sport et l'exercice physique. Il est temps de porter une stratégie globale à la hauteur des attaques faites par la domination masculine qu'elle se décline par les pouvoirs politiques, économiques, sociaux ou/et religieux.*

*Nous souhaitons avec cette plénière ambitieuse, montrer que les attaques contre ce droit des femmes à disposer de leur corps contenues dans les quatre thèmes sont cohérentes, participent d'un même élan et doivent donc être combattues d'une même*



Commandez dès à présent l'exposition



L'exposition comporte 13 panneaux plastifiés, grand format (60 x 80 cm). Tirage limité.

L'exposition ouvre les yeux du spectateur sur les stéréotypes de genre, ancrés dans la majorité des images auxquelles nous avons accès, chaque jour, de façon captive mais aussi volontaire et qui participe à la hiérarchisation des sexes.

**Identifiant les stéréotypes sexistes véhiculés par les médias et confortant les rôles sociaux traditionnels**, Clara-magazine vous propose à la fois, un voyage au cœur de notre inconscient et de nos préjugés mais aussi un outil pédagogique incontournable à utiliser dès le collège.

Un **panneau d'ouverture** présente l'idée générale de l'exposition et introduit le sujet.

**Les 10 panneaux suivants** sont des panneaux doubles (2 x 60 x 80 cm), présentés ensemble. Ils mettent en images et explorent cinq thèmes repris massivement dans les médias : la femme cadeau, la femme au foyer, les différences de jouets, l'orientation professionnelle, la beauté. Chacun de ces panneaux comportent 3 encadrés : l'un reprend les discours transmis par les médias, l'autre présente une citation qui vient contrecarrer les clichés, le dernier donne les chiffres clés.

**Le dernier panneau** est aussi un panneau double et présentent les outils permettant de dénoncer le sexisme et de **devenir non plus spectateur, mais acteur de la lutte contre les stéréotypes**.



Tarif : 600€ HT + frais de port – Envoyez votre règlement à l'ordre de Clara-magazine à :  
Clara-magazine – Maison des ensembles – 3/5 rue d'Aligre – 75012 Paris  
Pour toute commande, contactez Virginie au 01 40 01 90 90

## **Samedi 26 janvier 2013 à 9h30**

### **Présentation des 4 ateliers**

#### ***Etre féministe dans un monde en crise***

*La crise est synonyme de régression sociale, culturelle et économique, augmentation de la précarité et de la pauvreté, recul des acquis sociaux et parfois des droits. Les femmes sont les premières touchées bien qu'elles aient des difficultés à se révolter, à remettre en cause le système pour diverses raisons dont le manque d'autonomie financière (temps partiels, bas salaires, familles monoparentales...).*

*Dans une période où les revendications féministes ne sont pas perçues comme prioritaires, Femmes solidaires doit continuer à résister, expliquer pourquoi ces revendications sont légitimes à tout moment, aider les femmes à s'engager en leur montrant la voie. Comment ? Dans quelle(s) direction(s) et à quelle échelle (France, Europe, Monde) ? Quel positionnement spécifique peut prendre notre mouvement sur les sujets de développement durable, de décroissance, de mondialisation, en dehors de tout instrumentalisation politique et pour une efficacité maximum.*

#### ***Education non sexiste et non violente***

*Elle concerne les enfants dès le plus jeune âge, les jeunes mais aussi tous les acteurs et actrices de l'éducation : parents, éducateurs, Education nationale, la ville (au sens de la cité), les médias, le monde de la culture. L'éducation non sexiste et non violente doit être portée par une volonté politique, avec des moyens financiers et pédagogiques dédiés, inclure le respect de la laïcité et de la mixité. En tant que mouvement d'éducation populaire, quelle place doit occuper Femmes solidaires pour faire reculer les stéréotypes, pour un meilleur accès à la culture ? Le mouvement doit agir comme une cellule de veille ? Encourager des observatoires du respect dans les établissements dès l'école primaire ?*

#### ***Discriminations et violences***

*La liste des discriminations et violences faites aux femmes est longue : violences conjugales, économiques, sociales, professionnelles, physiques, morales, ... Ces violences sont présentes à tous les niveaux*

dans notre la société y compris dans le sport, les medias ou la culture.

Comment sortir de la seule victimisation des femmes pour se mettre en résistance ? Quels moyens pour une meilleure compréhension et une prise en charge des femmes victimes de violences par le système judiciaire et au-delà par l'ensemble de la société ? Comment conserver et porter plus loin notre vision universaliste en matière de lutte contre les violences et les discriminations ?

### **Travailler en réseau**

Le travail en réseau est nécessaire pour notre mouvement qui est une association généraliste sans être spécialisé sur un sujet. Nous ne pouvons pas tout faire et ce n'est pas notre but mais nous devons pouvoir créer un réseau de solidarité pour entourer toutes celles qui ont besoin de nous. (exemple : foyers d'hébergement, prise en charge psychologique, aide juridique...). La mise en réseau nous permet de faire avancer plus vite certaines de nos revendications en France et dans le monde tout en portant plus loin la voix des femmes que nous rencontrons.

Toutefois, il est important que nous gardions le cap sur nos objectifs, nos valeurs et le développement de notre association, en évitant toute récupération ou instrumentalisation, sans minimiser la quantité et la qualité du travail de terrain de nos militantes. Comment souhaitons-nous poursuivre ce travail de mise en réseau au niveau local, national et international ? Avec quels objectifs et quelles limites ? Comment mieux faire connaître et développer notre travail autour de notre statut consultatif aux Nations Unies ?





## **Samedi 26 janvier 2013 à 13h30**

### **Plénière : Etre Femmes solidaires.**

*Femmes solidaires est un mouvement féministe national, laïque, d'éducation populaire, composé de 190 comités locaux et/ou départementaux. Nous agissons pour abolir toutes les formes de dominations que ce soit d'un sexe sur un autre, d'une communauté culturelle, sociale ou religieuse sur une autre, d'une orientation sexuelle sur une autre ... Notre objectif est de pouvoir transformer les rapports de domination de genre dans notre société pour arriver à une égalité réelle des droits entre les femmes et les hommes, pour l'universalité des droits des femmes en France et dans le monde.*

**Etre une Femme solidaire**, c'est adhérer en totalité aux valeurs de laïcité, mixité, égalité pour les droits des femmes, et à la charte de notre mouvement.

**Etre une femme solidaire**, c'est informer, sensibiliser les autres sur les droits des femmes afin de contribuer à l'évolution des mentalités pour une société sans rapport de domination, libérée du système patriarcal et de ses diverses formes d'expression (misogynie, sexisme, discriminations ....)

**Etre une Femme solidaire**, c'est s'engager dans un mouvement féministe, non sexiste, intergénérationnel, regroupant des femmes dans leur diversité sociale, d'origine et culturelle.

**Etre une femme solidaire**, c'est s'unir pour faire évoluer et changer l'image et la place de la femme dans la société.

**Etre une femme solidaire**, c'est être aux côtés des femmes qui en ont besoin et porter la parole de celles qu'on voudrait faire taire.

**Etre une femme solidaire**, c'est participer à ce grand élan, à ce combat pour changer notre vie ici et là-bas, c'est développer le mouvement afin d'être présentes sur l'ensemble du territoire, massivement, pour inverser les rapports de force et peser sur les débats et enjeux nationaux.

### ***Le maillage territorial de Femmes solidaires***

Il y a des comités locaux sans structures départementales. Dans ce cas, les amies sont directement en lien avec la direction nationale. Dans le cas où il y a une structure départementale, ci-dessous un petit rappel de son rôle.

*L'association départementale doit :*

- impulser la vie du mouvement dans les associations locales
- faire le lien entre les associations locales
- assurer le compte-rendu du collectif national
- dynamiser les associations locales Femmes solidaires, en développant la solidarité entre comités, en les aidant sur le plan logistique.
- créer d'autres comités Femmes solidaires
- assurer les demandes de subventions aux Conseils généraux, régionaux...
- assurer les relations avec la presse

### ***Fonctionnement démocratique du mouvement :***

- Un congrès réunissant des adhérentes des 190 comités a lieu tous les 3 ou 4 ans, permettant de faire le bilan de notre action et d'écrire ensemble notre feuille de route pour les 3 années à venir
- Le mouvement Femmes solidaires se dote d'une direction nationale appelée Collectif national. Les membres (environ 80) de cette direction assurent le lien entre tous les comités Femmes solidaires chacune à leur niveau, en se déplaçant d'une région à l'autre. Elles peuvent être amenées à représenter le mouvement dans des colloques, débats, conférences.... Il se réunit 3 fois par an, avec un collectif national décentralisé en province et un collectif national par an ouvert aux amies non membres de cette direction (fin janvier, avril/mai suivant les vacances et ponts, début octobre). Le collectif national met en œuvre les orientations prises au moment du congrès national. Il doit exprimer une représentation équilibrée et équitable du territoire. C'est pour chacune un lieu d'échanges, d'enrichissement individuellement et collectivement.
- Le bureau de l'association nationale est composé de la présidente nationale et de la trésorière nationale.





## **Samedi 26 janvier 2013 à 15h**

### **Plénière : les solidarités internationales concrètes de Femmes solidaires**

*Depuis le congrès de 2008, Femmes solidaires a mené trois grandes campagnes de solidarité internationale concrètes :*

#### **INDE**

Un engagement avait été pris, durant notre congrès de 2008, suite à la présentation faite par l'association Sruti. Cette association mène des actions avec un groupe de femmes et d'enfants sur deux niveaux : le premier est la scolarisation des filles et l'autre l'autonomie financière des femmes. Ces femmes sont formées dans un atelier de couture. Aujourd'hui, elles fabriquent des objets en tissus dont certains sont à l'effigie de Femmes solidaires. Nous leur achetons en quantité ces objets que nous revendons dans les comités à travers nos initiatives.

#### **ETHIOPIE**

Nous menons deux projets en Ethiopie. L'un concerne le mariage de 90 petites filles non excisées, l'autre la construction d'un centre de prévention de l'excision et des violences faites aux femmes. Les deux concernent les habitantes de la région Afar.

#### **JAPON**

Vendredi 11 mars 2011, le plus grave tremblement de terre qu'ait connu le Japon secoue le nord-est de ce pays et entraîne un tsunami sans précédent. La centrale nucléaire Fukushima connaît de très graves problèmes qui, en affectant ses réacteurs, fait subir aux habitant-es de la région une terrible catastrophe nucléaire qui entraîne la fermeture d'un centre d'accueil des femmes tenu par la Fédération Fundaren, une des associations partenaires de notre mouvement au Japon. Femmes solidaires décide de venir en solidarité aux femmes japonaises pour les aider à la reconstruction de ce foyer. Pour cela, nous mettons en vente des pots de crayons de couleurs à l'effigie de nos deux ONG.

## **Samedi 26 janvier 2013 à 16h30**

### ***Plénière : Mise en place du réseau international féministe et laïque***

Femmes solidaires est porteuse depuis des décennies de nombreux soutiens à des associations de femmes à travers le monde. Pour une plus juste répartition des richesses, nous soutenons des femmes et permettons le développement de projets qui changent concrètement leur vie. Cette dynamique doit continuer, elle répond à une demande et tant que des femmes nous solliciteront, nous avons la responsabilité de leur répondre favorablement.

Parallèlement, une lame de fond se répand sur tous nos pays pour mettre à mal l'aspiration à l'émancipation des femmes. A l'ONU, nous pouvons vérifier à chaque conférence sur le statut des femmes auxquelles nous assistons, des clivages importants entre les pays et aussi à travers les composantes de la société civile de ces pays. Les projets de société s'opposent parfois dans la violence et les femmes ont des difficultés croissantes à sortir de leur position de dominées pour acquérir de nouveaux droits et la place qui devrait être la leur.

Les récents soulèvements dans les pays du printemps arabes ou les espoirs de remise en cause des dictatures comme en Asie ou dans certains pays du continent africain n'entraînent pas de changement pour les femmes qui continuent d'être sous le joug de la domination masculine. Femmes solidaires est claire sur les valeurs qu'elle défend dans les instances internationales ou elle se rend, dans les pays où elle intervient comme dans nos villes et nos quartiers. Nous agissons pour l'égalité des droits, la mixité, l'éducation non sexiste et la laïcité. Nous considérons que cette dernière valeur pour laquelle des femmes et des hommes se sont mobilisés pour qu'elle soit adoptée comme mesure législative en 1905, puis inscrite dans notre Constitution en 1949, n'est pas une « spécificité franco-française ». D'autre part, Femmes solidaires mène un combat contre le relativisme culturel et le multicultural-



# Commandez dès à présent rendons nos droits universels

« L'avortement est un droit des femmes que notre société se doit de faire respecter dans les meilleures conditions. »

## Contraception, avortement, droit à disposer de son corps

rendons nos droits universels



**Le Docteur Martine Hatchuel, et ses collègues en gynécologie-obstétrique et échographie, ont répondu à leur tour de Plaintes et IVG à Paris.**

« Mon engagement pour l'avortement est né au début de mes études de médecine, juste avant le vote de la loi Veil. Étudiante à Necker où les médecins étaient strictement contre, je voyais des femmes dont la vie était mise en danger par des pratiques illégales. Je ne comprenais pas pourquoi la médecine ne leur versait pas en aide, simplement par humanisme. Ce n'est que plus tard que j'ai réalisé qu'il s'agissait d'enjeux moraux et idéologiques. On comprend mieux qu'une femme soit encadrée quand on connaît ses difficultés à trouver une contraception adaptée à son mode de vie ou ses problèmes de couple, matériels, ou si on sait qu'elle est confrontée à des violences. Les recommandations de la Haute-Autorité de Santé de 2001 précisent des moyens déliés et spécifiques pour l'IVG. L'avortement ne doit pas être espéré rentable, mais considéré comme une obligation de santé publique. On pourrait imaginer, à l'instar de ce qui se passe dans de nombreux pays européens, la pratique des IVG sous anesthésie locale et médicaments dans des structures légères. Il faut expliquer aux femmes les différentes méthodes de contraception et d'avortement. Dans un cas comme dans l'autre, elles doivent pouvoir choisir en connaissance de cause. » - Dr Martine Hatchuel

[ Réponses Chronologiques ]  
1967 : L'adoption de la contraception  
1975 : Loi Veil autorisant l'avortement délié en 1975  
1982 : Remboursement de l'IVG  
1983 : Création de l'IVG déliée  
1991 : Le statut pénal de l'IVG  
2001 : Loi relative à l'IVG  
2004 : Loi relative à l'IVG  
2008 : Loi relative à l'IVG  
2011 : Loi relative à l'IVG

« En Inde, changer le quotidien des femmes, c'est changer celui de la communauté. »

## Droit à l'instruction

rendons nos droits universels



**Les enfants de deux villages ont été invités à lire des livres de littérature en Inde d'après l'initiative de la loi de l'association.**

En favorisant l'alphabétisation et la connaissance de leurs droits, en les informant sur l'hygiène et la santé, on met en place des projets leur permettant d'avoir une activité rémunératrice, en scolarisant les petites filles, Sruti donne la possibilité aux femmes d'accéder à l'égalité, à l'autonomie sociale et à l'indépendance économique. En Inde, plus de 40 millions de femmes manquent à l'appel et ces chiffres ne font que s'aggraver. Ce sont des petites filles que l'on a empêché de naître, qui ont été tués à la naissance ou que l'on a laissé mourir en bas âge. La plupart du temps et surtout dans les régions rurales où les valeurs patriarcales prédominent, les filles sont considérées comme des êtres sans valeur et élevées dans cette culture d'infériorité. L'enjeu essentiel, dans ce vaste pays, demeure le changement de statut des femmes. L'instruction est le premier chemin dans la voie de l'émancipation. Sruti est née de la rencontre de deux femmes : Alexandrine Lambotte-Salgari, présidente française de Sruti et sage-femme a fait la connaissance de Shal Singh, travailleuse sociale indienne à Bénarès. Ensemble, elles ont créé l'association.

[ L'association Sruti ]  
Depuis 2008, Sruti vise à améliorer le quotidien des femmes en leur permettant de gagner leur vie grâce à des projets de micro-entreprises et de formations professionnelles.  
Sruti est une association à but non lucratif qui agit pour le bien-être des femmes et des enfants.  
Sruti est présente dans plusieurs villages de l'État de l'Uttar Pradesh, en Inde.  
www.srutinetwork.org

**L'exposition comporte 13 panneaux**  
présentant les droits fondamentaux des femmes sur lesquels il est indispensable de continuer à mener des batailles en France et à travers le monde.

**Dans chaque panneau**  
des repères historiques ou des chiffres statistiques donnant des informations claires et précises, un texte témoignage pédagogique permettant de comprendre la situation des femmes.

### Thèmes abordés et témoins:

- Droit à l'IVG et contraception :** Dr Martine Hatchuel,
- Droit à l'instruction :** Association Sruti,
- Droit à la mixité dans le sport :** Jeannie Longo,
- Droit à la laïcité :** Djamila Benhabib,
- Droit à vivre en paix :** Hind Kouri et Noah Levy,
- Droit à l'égalité salariale et professionnelle :** Gwendoline Lefebvre,
- Droit à vivre dans un monde sans prostitution :** Malka Marcovich,
- Droit à vivre dans un monde sans mutilation génitale :** Aïcha Dabalé,
- Droit à vivre sans pauvreté :** Julien Lauprêtre du SPF,
- Droit à l'éducation non-sexiste et non violente :** Sabine Salmon,
- Droit à l'égalité :** Maudy Piot,
- Droit à la liberté :** Aung San Suu Kyi et Jane Birkin

**Pour toute commande contacter Virginie au 01.40.01.90.90**  
tirage limité

## **Dimanche 27 janvier 2013 à 10h30**

### **Plénière : Clara-magazine notre journal féministe**

**Clara-magazine** est un magazine d'information féministe. Il paraît tous les deux mois et donne la parole aux femmes de France et du monde qui résistent au sexisme et la domination masculine. Il prend part aux grands débats qui traversent notre société, invitant spécialistes et militant-es à débattre et informer. Outil d'éducation populaire, il propose à chaque numéro un dossier thématique qui explore des problématiques de société pour permettre à ses lectrices et lecteurs de se forger une opinion.

**Clara-magazine** est un organe de presse indépendant. Mais il assume de proposer des articles qui suivent les grandes campagnes dans lesquelles le mouvement Femmes solidaires est impliqué. A ce titre, il ouvre un débat avec les adhérentes de Femmes solidaires à chacun de ses congrès afin de proposer une approche collective de sa ligne éditoriale. Dans ces pages, les Femmes solidaires trouvent des sujets développés qui leur permettent d'organiser des débats et faire avancer leur réflexion. Il n'est affilié à aucun parti ni aucun courant philosophique. Pourtant, le magazine et son équipe de rédaction assument une ligne éditoriale claire sur un certain nombre de débats d'opinion tels que le respect de la laïcité, la non marchandisation du corps des femmes dont la pénalisation des clients prostitueurs ou l'universalité des droits des femmes.

Depuis plusieurs années, ses journalistes interviennent en milieu scolaire lors de la semaine de la presse et plus largement lors de séances de prévention des violences sexistes, pour la liberté sexuelle et la laïcité dans le cadre de l'égalité fille/garçon.

Depuis le dernier congrès, **Clara-magazine** a étendu son champ d'intervention puisqu'elle a créé une agence d'évènementiel qui répond aux besoins des collectivités territoriales, des institutions et des entreprises qui souhaitent organiser des événements ou faire appel à ses expertises autour des thèmes liés à l'égalité de genre. Elle a édité plusieurs expositions thématiques.

Elle devient cette année éditrice, sous le nom de **Clara-magazine éditions**, pour permettre la publication d'ouvrages féministes.

**Clara-magazine** anime un site internet et assure une visibilité sur les réseaux sociaux.



# Abonnez-vous !

**Vous recevrez en avant-première le meilleur de l'actualité féminine et féministe sans manquer aucun numéro**

Pour vous remercier de votre solidarité  
**vosre cadeau**  
**le carnet Clara-magazine**  
*en papier recyclé*

sera joint à votre premier numéro de Clara-magazine.  
Taille réelle : format A6.



**Bulletin d'abonnement** ci-dessous à découper ou à photocopier et à retourner complété avec votre règlement à Clara-magazine / abonnements - Maison des ensembles - 3/5, rue d'Aligre - 75012 Paris

**OUI, je m'abonne à Clara-magazine pour un an (6 numéros) et je reçois en cadeau le carnet Clara-magazine.**  
Dans la limite des stocks disponibles ; en cas de rupture de stock, un cadeau d'une valeur équivalente vous sera envoyé.

### JE CHOISIS

- L'abonnement annuel (6 numéros) **33 €**
- L'abonnement annuel solidaire (don fixe) **50 €**
- L'abonnement annuel solidaire (don libre) **€**
- L'abonnement annuel tarif réduit **25 €**  
(Etudiantes, chômeuses, RSA / merci de joindre un justificatif)

### JE RÈGLE

- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Clara-magazine
- En espèces
- Par prélèvement automatique en une seule fois  
cf. formulaire ci-contre

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

E-mail .....

Tél. ....

Age (facultatif) .....

J'ai choisi le prélèvement automatique en une seule fois, renouvelable chaque année par tacite reconduction : je remplis et je signe le formulaire ci-dessous. Je n'oublie pas de joindre obligatoirement un R.I.B ou un R.I.P. J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

numéro d'émetteur <b>406282</b>	adresse de créancier <b>CLARA-MAGAZINE SARL 3/5, rue d'Aligre - 75012 Paris</b>
------------------------------------	--

Nom, prénom et adresse du débiteur

Compte à débiter	
Etablissement	Guichet
Numéro de compte	clé RIB
Date	Signature obligatoire

Code CMI29

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant.



## **Fiche annexe**

### ***Election du Collectif national***

#### **Composition :**

Il est composé de 80 femmes élues au moment du congrès. Ces personnes sont proposées lors des rencontres départementales ou locales de préparation du congrès. Une liste est validée par la commission des candidatures réunie durant le congrès et élue par le congrès en séance plénière.

#### **Dépôt des candidatures pour le collectif national :**

Lorsqu'il y a une structure départementale, il est nécessaire d'avoir une discussion globale sur l'ensemble du département entre les comités afin que la délégation départementale soit équilibrée. Lorsqu'il n'y a pas de structure départementale, il est proposé d'avoir deux représentantes par comité local lorsque cela est possible. Une personne élue au collectif national ne peut se faire remplacer par une autre adhérente en cours de mandat. Il ne peut y avoir de suppléance. Il est préférable qu'au moins une des membres élues par délégation soit présente à chaque collectif afin que tous les comités soient représentés à chaque session.

#### **Les membres du Collectif national**

Les membres du collectif national ne sont pas seulement les « porte-parole » de leur comité ou de leur département. ***Elles sont aussi membres de la direction nationale du mouvement, ce qui incombe des responsabilités.*** Elles doivent mettre en place, décliner et transformer en actions, les orientations prises au congrès tout en poursuivant la réflexion face à l'actualité. Elles ont un rôle d'impulsion et assurent la circulation et le suivi de l'information. Elles sont les garantes du respect de la charte et des valeurs de Femmes solidaires.

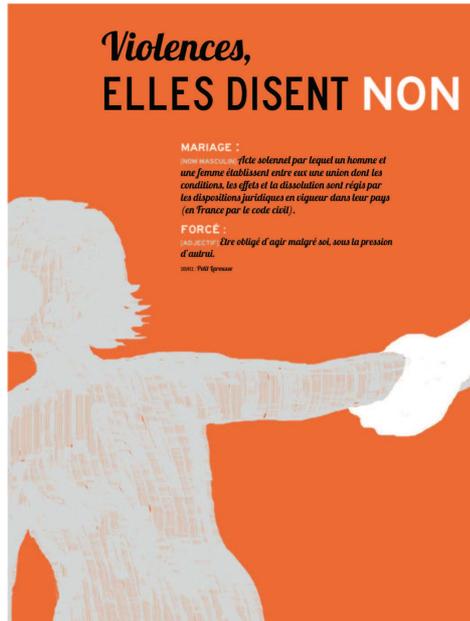
#### **Les engagements des membres du Collectif national :**

Etre membre de la direction nationale est une responsabilité. Chacune assure la liaison entre le siège national et les comités



Commandez dès à présent  
l'exposition

**Violences,  
ELLES DISENT NON**



# AUX MARIAGES FORCÉS

**ARTICLE 146 DU CODE CIVIL**  
« Il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a point de consentement. »

Seul le mariage civil (en mairie) compte aux yeux de la loi. Il est interdit à tout mineur d'un sexe de procéder à un mariage religieux sans que l'acte de mariage civil ne lui ait été présenté.

Le maire qui préside la cérémonie peut annuler le mariage si l'un des conjoints n'est pas consentant.

Depuis la loi du 4 avril 2005 :

- le mariage civil est interdit avant 18 ans pour les filles et les garçons
- vous pouvez demander une audience avec un élu pour avorter de votre refus au mariage et expliquer votre situation

Le viol est un crime : C'est aussi vrai dans le cadre d'un mariage forcé, d'un viol conjugal (art.222.23 du code pénal).

Loi n°2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants.

Ordonnance de protection :

**ARTICLE 515-13**  
Une ordonnance de protection peut être délivrée par le juge à la personne majeure menacée de mariage forcé, dans les conditions fixées à l'article 515-10. Le juge peut ordonner, à la demande, l'interdiction temporaire de sortie du territoire de la personne menacée.

**ART 221-5-4**  
Dans le cas où les violences (délit : mariage forcé ; crime : viol) est commis à l'étranger à l'encontre d'une personne résidant habituellement sur le territoire français, la loi française est applicable par dérogation aux dispositions de l'article 11-3.

**ARTICLE 34**  
Les autorités consulaires françaises prennent les mesures adaptées pour assurer, avec leur consentement, le retour sur le territoire français des personnes de nationalité française ou qui résident habituellement de manière régulière sur le territoire français lorsque ces personnes ont été victimes à l'étranger de violences volontaires ou d'agressions sexuelles commises dans le cadre d'un mariage forcé ou en raison de leur refus de se soumettre à un mariage forcé.

**(TÉMOIGNAGE) :** « J'ai été mariée de force à un homme que je n'aimais pas. Mon mari a fait pression auprès de mes parents pour consommer le mariage et organiser la cérémonie au pays. L'honneur de mes parents était en jeu. Ils ont accepté. Mais, moi, ce ne m'a rien demandé ! Plus tard, j'ai décidé de partir de quitter mes parents. Ça a été un déchirement. J'ai demandé de l'aide auprès des associations ».

1,20 ans originaires d'Inde

CLARA

**L'exposition comporte 15 panneaux**  
identifiant les principales violences dont sont victimes les femmes :  
**Le mariage forcé, les violences conjugales, le viol, le harcèlement moral et sexuel, le sexisme, la prostitution et l'excision.**

**Un panneau de présentation générale**  
Il fait le point sur les normes internationales en vigueur pour combattre les violences faites aux femmes en France et à travers le monde.

**Dans chaque panneau :**  
le cadre juridique qu'il est indispensable de connaître pour lutter individuellement et collectivement contre les violences faites aux femmes. Les principaux chiffres statistiques qui donnent à voir l'importance de ce fléau.  
Un témoignage positif de femmes ayant menées ce combat.

**Pour toute commande contacter Virginie au 01.40.01.90.90**  
tirage limité



## Commandez dès à présent l'exposition **C'EST MON GENRE !**

**L'exposition comporte 14 panneaux**  
plastifiés grand format (60 x 80 cm)  
Tirage limité.

**Identifiant des situations de sexisme dont peuvent être victimes les filles et les garçons,**  
c'est un outil pédagogique incontournable pour aborder l'éducation non-sexiste dès le plus jeune âge. Cette exposition est éditée par *Clara-magazine*.

Elle s'adresse directement aux enfants entre 3 et 11 ans à travers des histoires simples, extraites d'albums publiés par les éditions Talents Hauts. Ces histoires existent aussi en livre.

**Un panneau d'ouverture** présente les héroïnes et les héros que les visiteuses et visiteurs croiseront au fil des autres panneaux.

**Dans chaque panneau :**

Une histoire est racontée aux enfants...

Les personnages de l'histoire sont confrontés à des situations d'inégalité entre les filles et les garçons. Ils et elles sont amenés à les identifier pour les dénoncer.

A la fin de chaque histoire ces héroïnes et héros du quotidien trouvent toujours une solution qui transforme la vie de tous et toutes.

**Des questions sont proposées comme support pédagogique pour libérer la parole et faire réfléchir... les grands et les petits.**



Tarif : 600 € HT + frais de port - Envoyez votre règlement à l'ordre de Clara-magazine à :  
**Clara-magazine - Maison des ensembles - 3/5 rue d'Aligre - 75012 Paris**  
Pour toute commande contacter Virginie au 01 40 01 90 90



**Clara-magazine**

*Maison des Ensembles*

*3/5 rue d'Aligre*

*75012 Paris*

*01.40.01.90.90*

*clara.magazine@wanadoo.fr*

[www.femmes-solidaires.org](http://www.femmes-solidaires.org)